

L'établissement La Boissière est habilité à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans

Chambre individuelle ou double

Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement - Prix de Journée

	Résidents +60 ans	Résidents -60 ans
Chambre individuelle ou double	<input type="text" value="70,52 €"/> <input type="checkbox"/>	<input type="text" value="84,72 €"/> <input type="checkbox"/>

Forfait hospitalier déduit en cas d'absence et sous conditions	<input type="text" value="20,00 €"/>	Dépôt de garantie versé à l'admission	<input type="text" value="2 361 €"/>
--	--------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur

Tarif unité téléphonique	<input type="text" value="0,18 €"/>	Cauton médaillon système d'appel malade (sur indication médicale)	<input type="text" value="100,00 €"/>
--------------------------	-------------------------------------	---	---------------------------------------

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : (invité, personne extérieure à l'établissement) Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/01/2025
applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2

GIR 3 - 4

GIR 5 - 6